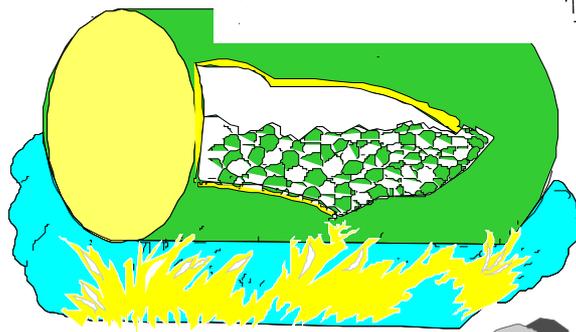




Le plâtre est obtenu par déshydratation du gypse (pierre à plâtre) dont 20% du poids est constitué d'eau.

Il ne s'agit pas d'humidité. Cette eau fait partie de la constitution chimique du gypse. Pour retirer cette eau, le gypse doit être cuit dans des fours pour fabriquer le plâtre.

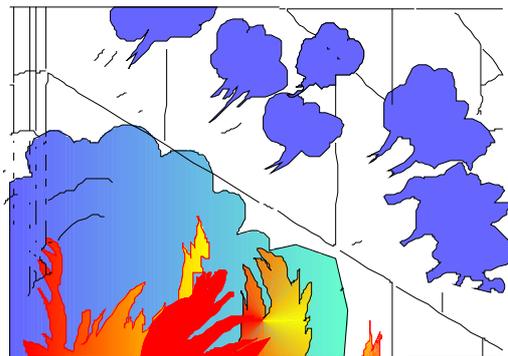


Lorsque le plâtre est gâché, dans l'auge ou à la machine à projeter, ou encore en usine pour fabriquer le carreau ou la plaque, on reconstitue le gypse initial qui contient donc, une fois sec, 20% de son poids en eau.



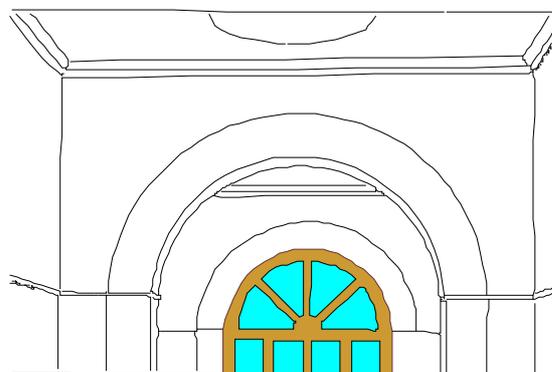
Quand l'incendie va "attaquer" le plâtre, il va se passer la même chose que dans le four de l'usine, c'est à dire que:

- l'eau va s'évaporer, maintenant la température à 110 degrésC dans la paroi, limitant la transmission du feu dans les autres pièces et permettant aux structures de jouer leur rôle,
- l'énergie nécessaire à cette transformation est retirée à l'incendie.



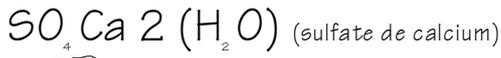
En outre, le plâtre (enduit, carreau ou plaque) permet:

- à l'architecte, toute liberté de forme et de volume ainsi que tout effet décoratif,
- à l'applicateur de mettre en oeuvre selon des techniques connues, parfaitement maîtrisées et inoffensives,
- à l'occupant de ne pas subir de gêne malgré la performance incendie exigée,
- au gestionnaire d'être assuré de la pérennité et de la facilité d'entretien de la protection.



Le plâtre et le feu

Carrière de gypse



www.indat.be

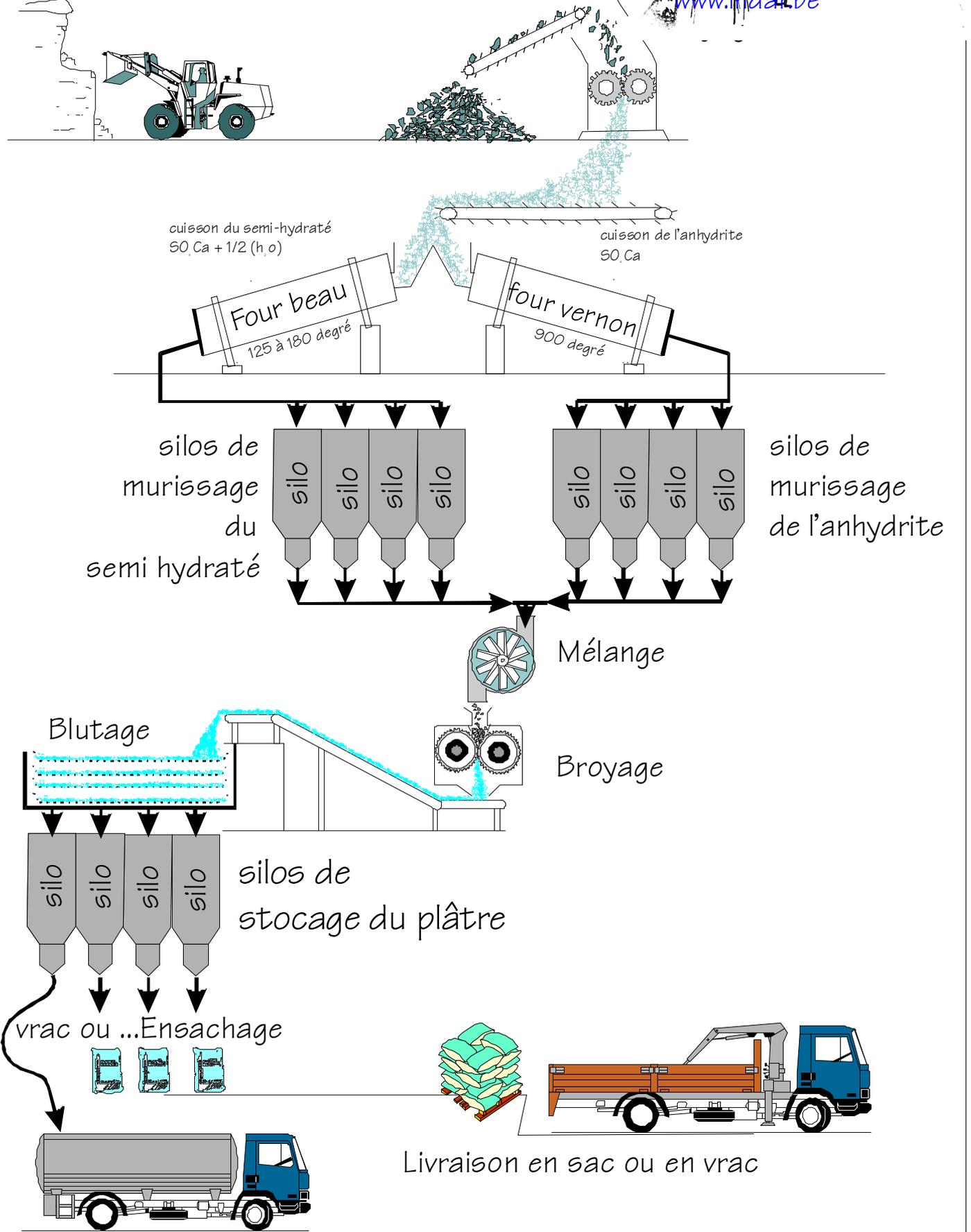


Schéma de fabrication du plâtre